Projets d’attentats contre des bars identitaires à Lille et Lyon. Des contacts établis avec le djihadiste Oumar Diaby et d’autres en Syrie (MàJ : 5 ans pour Hamza K., peine plus légère que les réquisitions. Son complice bientôt jugé)

05/07/2024 à 13h34



05/07/2024

(…) Le procureur avait requis contre Hamza K., poursuivi pour association de malfaiteurs terroriste, une peine de sept ans de prison assortis d’une mesure de sûreté des deux tiers.

« Cinq ans, c’est déjà très lourd pour un jeune de 20 ans, sans casier », a estimé son conseil, Me Roxane Best. (…)

Parmi les multiples cibles envisagées par les deux hommes,

selon l’accusation, les bars fréquentés par des groupes d’ultradroite identitaire, La Traboule, un établissement lyonnais affilié au groupuscule Les Remparts, récemment dissous, et La Citadelle à Lille.

La volonté de passer à l’acte a été « exprimée de manière réitérée et s’est matérialisée par des prises de contacts » avec des jihadistes en Syrie et un potentiel fournisseur d’armes, a estimé le ministère public.

La défense s’est au contraire efforcée de dépeindre le manque de « sérieux » d’« un projet complètement fou et complètement irréaliste », monté de toutes pièces par « deux jeunes qui sont dans la surenchère et qui se prennent au jeu ». Le mineur, tenu pour être le meneur, sera jugé séparément la semaine prochaine par le tribunal pour enfants. Il comparaîtra libre, assigné à résidence.

Ouest France

04/07/2024

(…) Ils sont également jugés pour leurs contacts avec le djihadiste Oumar Diaby (alias Omar Omsen) et des membres du groupe État islamique en Syrie, ainsi que pour apologie du terrorisme, notamment dans une boucle Telegram. Tous deux ont reconnu avoir diffusé des images et des vidéos djihadistes, précise l’AFP.

Le mineur, assigné à résidence, sera jugé les 9 et 10 juillet devant le tribunal pour enfants, où il comparaîtra également pour avoir proféré des menaces de mort en ligne. Il avait en effet adressé à un jeune homme la photo de la tête tranchée de Samuel Paty, lui écrivant qu’il allait « finir comme ce petit prof », selon les enquêteurs. (…)

Ouest France

14/06/2024

Les faits visés ont eu lieu entre 2022 et le 7 mars 2023, date de leur interpellation, dans les Bouches-du-Rhône pour le mineur, dans les Yvelines pour le majeur. Dans le détail, d’après la source proche du dossier, les juges estiment que les mis en cause ont « reconnu s’être concertés » en vue d’une action violente et ont fait « pléthore d’actes préparatoires » à leurs actes. (…)

Deux juges d’instruction antiterroristes parisiens ont ordonné que deux jeunes soupçonnés de projets d’attentats terroristes djihadistes, notamment contre des bars identitaires, soient jugés en juillet, a appris l’AFP vendredi de source proche du dossier. Le principal mis en cause, mineur au moment des faits, sera jugé les 9 et 10 juillet devant le tribunal pour enfants, tandis que son complice présumé, Hamza K., sera jugé le 4 juillet par la 16e chambre du tribunal correctionnel de Paris.

www.leparisien.fr